

*Questions orales*

leurs otages. Seul le gouvernement canadien refuse de reconnaître qu'une citoyenne canadienne a été enlevée et refuse d'agir pour sa libération. Pourquoi la ministre a-t-elle refusé, et ce à cinq reprises, de reconnaître qu'une Canadienne, Henriette Haddad, est retenue comme otage au Liban?

**L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, il n'est pas réel de dire que j'ai refusé de reconnaître un problème avec M<sup>me</sup> Haddad. Je suis très sympathique envers les familles, mais c'est une situation différente des otages d'autres pays.

[Traduction]

Madame Haddad a disparu en 1985 à l'époque où le Liban était déchiré par la guerre. La situation instable a entravé les recherches. Contrairement à l'habitude, aucun groupe n'a revendiqué son enlèvement. Dix-sept mille personnes ont disparu au Liban. Nous avons suivi toutes les pistes possibles pour essayer de retrouver M<sup>me</sup> Haddad ou de savoir ce qui lui était arrivé.

Nous avons étudié chaque indice qui nous avait été donné, aussi menu soit-il, et nous l'avons suivi jusqu'au bout. Malheureusement, la plupart de ces pistes n'ont abouti nulle part.

**Mme Sheila Copps (Hamilton-Est):** Monsieur le Président, la déclaration de la ministre aujourd'hui à la Chambre est absolument choquante. Pendant toute la captivité de Terry Waite, il n'y avait aucune preuve et personne n'a revendiqué son enlèvement.

En fait, nous savons aujourd'hui, d'après la presse de Beyrouth, que les Nations Unies reconnaissent que M<sup>me</sup> Henriette Haddad est un otage. C'est un fait reconnu par les Nations Unies, par Middle East Watch et par l'organisme londonien Hostage Action Worldwide.

Il n'y a qu'un gouvernement qui ne l'a pas encore reconnu, le gouvernement canadien; la ministre doit des excuses au peuple canadien. J'aimerais demander à la ministre si elle est prête à s'exécuter aujourd'hui.

**L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, la députée connaît fort bien les circonstances qui ont entouré la disparition de M. Waite qui d'ailleurs n'avait pas disparu

puisqu'il fut enlevé en plein jour devant témoins comme le furent plusieurs autres otages.

Je pense que ce qui est important dans le cas de M<sup>me</sup> Haddad, et cela semble avoir échappé à la députée, ce qui n'est pas inhabituel, c'est que sa disparition est une tragédie pour sa famille. De ça, il n'y a aucun doute et qu'elle soit un otage ou non, il nous faut la retrouver. Il est essentiel que nous suivions le moindre petit indice dont nous disposons.

Si la députée en a un bon, nous lui serions reconnaissants de nous le communiquer.

\* \* \*

[Français]

**LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU**

**M. Ian Waddell (Port Moody-Coquitlam):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Justice qui a déposé aujourd'hui une partie de la réglementation concernant le contrôle des armes à feu. Nous n'avons obtenu aucune information au sujet des décrets où figure la liste des armes interdites. Nous ne savons toujours pas quand cette liste sera publiée ni quand cette réglementation va entrer en vigueur.

[Traduction]

La ministre sait-elle que alors que son ministère et elle-même s'affairent à propos de la liste et des règlements, les Canadiens reçoivent des catalogues comme celui de la International Firearms Company qui offre de vendre comme «armes à autorisation non restreinte» ayant des chargeurs contenant 30 et 75 cartouches, des armes paramilitaires comme celles qui sont utilisées dans les attaques violentes contre les femmes et contre d'autres Canadiens par des personnes telles que Marc Lépine?

[Français]

La ministre peut-elle nous dire à quel moment la réglementation va entrer en vigueur et nous dire quand la liste des armes prohibées sera complétée?

**L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, c'est drôle que l'honorable député dise que nous n'avons pas complété notre travail parce que j'ai dit ce matin, au cours d'une conférence de presse, que j'espérais publier la liste des armes à feu interdites au cours du mois de juin prochain. Nous sommes maintenant en consultation avec les procureurs généraux provinciaux afin de déterminer les critères d'identification des armes à feu à prohiber.